Un verdict encourageant

Image not found or type unknown

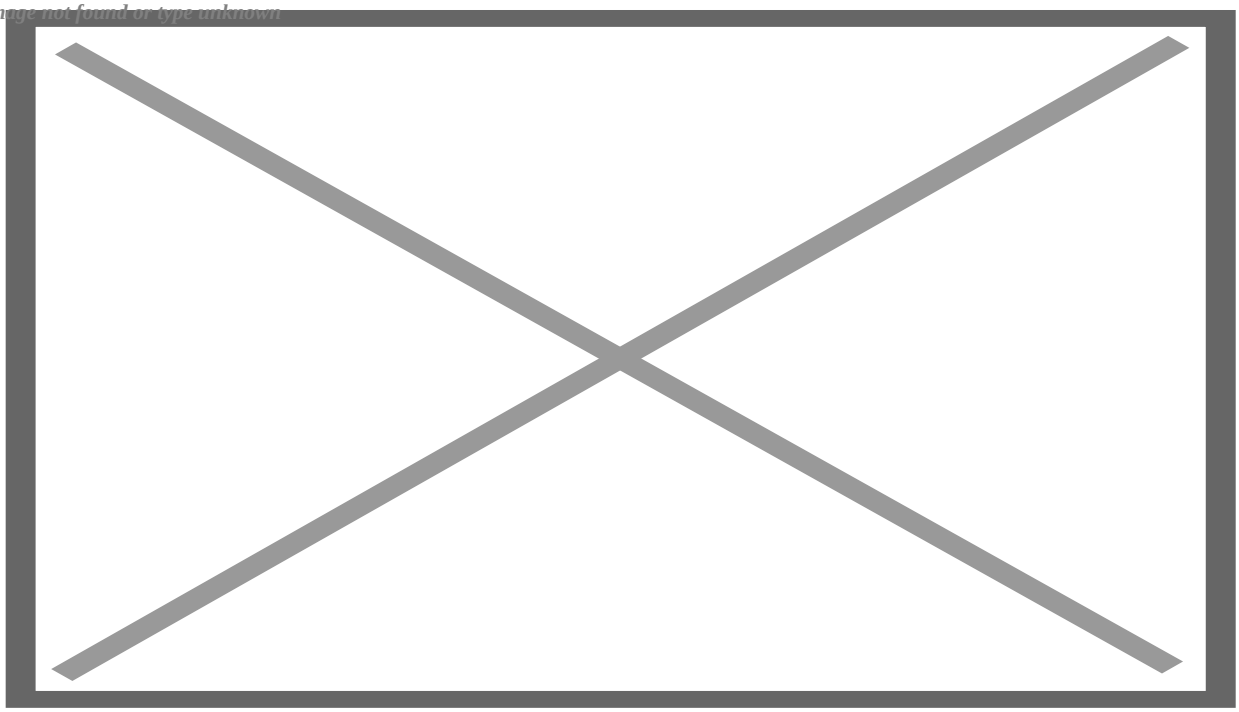

Par: Guillermo Alvarado

Pour la première fois dans l'histoire une entreprise du complexe militaro-industriel états-unien, Remington Arms, a accepté d'indemniser un groupe de familles qui ont perdu un de leurs membres dans une fusillade impliquant un fusil d'assaut Remington.

Il s'agit sans aucun doute d'un verdict historique et encourageant, car jusqu'à présent aucun fabricant de ces engins, qui circulent quasi en totale liberté aux États-Unis, n'avait accepté la responsabilité de l'usage qu'en font leurs acheteurs.

Dans ce cas particulier, un jeune de 20 ans a utilisé un fusil semi-automatique Bushmaster, la version de Remington du fusil AR-15, pour tuer une vingtaine d'enfants et six enseignants à l'école primaire Sandy Hook, de Newtown, au Connecticut.

La partie plaidante a fait valoir l'argument selon lequel il n'est pas possible que les producteurs mettent des armes à usage militaire dans les mains de civils, dans le seul but d'augmenter leurs fortunes de plusieurs millions de dollars.

Actuellement 390 millions de pistolets, fusils et d'autres armes circulent aux États-Unis, sans compter les millions dont est inondé le marché noir.

Dans ce pays, il est souvent plus facile d’obtenir un permis pour acheter et posséder des armes à feu que d’obtenir un permis de conduire.

Les résultats du commerce effréné sont visibles, selon les rapports de l’Organisation Gun Violence Archive, qui tient une compilation quotidienne précise.

L’année dernière, un total de 44 mille 910 personnes sont mortes aux États-Unis des suites de blessures par armes à feu, 20 mille 820 étaient des homicides et le reste des suicides commis avec des armes à feu.

La violence armée n’épargne personne, car 311 enfants âgés de 0 à 11 ans et 1241 âgés de 12 à 17 ans, ont perdu la vie au cours de cette période.

Si vous faites le calcul, vous constaterez que cela représente 124 morts inutiles chaque jour, un prix trop élevé à payer dans un pays qui se dit « civilisé » et se vante même d’être le berceau des libertés.

Ce procès judiciaire réussi contre Remington ouvre la voie à d’autres initiatives similaires, notamment le procès intenté par le Mexique contre huit entreprises états-uniennes qui produisent des armes, utilisées dans des actes de violence contre des citoyens du pays latino-américain.

Il faudra voir à quel point les profits des fabricants et des vendeurs de ces outils de la mort prévaudront sur la valeur de la vie humaine.

---

https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/286532-un-verdict-encourageant

Radio Habana Cuba